

Quel avenir économique pour le Québec? 19 mars 2007
Déjeuner-conférence en compagnie de Monsieur Mario Dumont,
chef de l'Action démocratique du Québec

Période de questions du panel (questions posées par MM. Jean-Paul Gagné, éditeur émérite du Journal *Les Affaires* et Marcel Boyer, vice-président et économiste en chef de l'IEDM)

Six questions ont été posées dont quatre ont été préparées d'avance et remises à Monsieur Dumont afin de lui donner le temps d'y réfléchir.

Question 1 posée par Monsieur Gagné : santé

Votre parti propose de développer un système de santé mixte, dans lequel les médecins pourraient travailler à la fois dans le système public et dans le système privé. Deux questions : premièrement, est-ce à dire que la vente d'assurance privée complémentaire serait permise pour à peu près tous les examens et presque toutes les interventions chirurgicales? Et deuxièmement, est-ce que des contributions seraient demandées aux patients et si oui, que ferez-vous si elles sont jugées illégales en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*?

Réponse de Monsieur Dumont :

D'abord, pour vos premières questions sur les assurances privées, la réponse est oui. Il m'apparaît qu'il demeure en termes de médecine spécialisée ou de cas très graves lorsque la vie d'un patient est en jeu, il y a une zone qui n'est pas tellement admissible ou qui n'est pas tellement idéale pour le développement de la médecine privée par contre pour tout le domaine des chirurgies électives, il y a à mon avis un champ très large pour les assurances privées. À la deuxième question, la réponse est aussi oui. C'est la base même du programme de permettre que des gens qui le veulent et le peuvent puissent payer pour des soins. Il y a toutes sortes de façons. Je crois beaucoup au développement des coopératives de santé et je pense que les Québécois sont prêts à cela. Je pense que l'IEDM l'a fait, quand on sonde les Québécois sur cette question, il y a *grosso modo* les deux tiers des Québécois qui répondent oui à la question « Est-ce que vous seriez prêt à payer pour des soins de santé? ». Le système de santé manque d'argent. Il y a 67 % des Québécois qui disent « Je serais prêt à mettre un peu plus, à sortir de l'argent de ma poche ». Que ce soit pour des assurances, pour être membre d'une coopérative de santé, pour un accès à un soin dans une clinique privée. Ce qui est important pour moi, à partir de ce constat, c'est de s'assurer qu'on aura un effet d'addition, ce que certaines personnes craignent à juste titre est qu'en faisant cela, on ait simplement un effet de substitution. C'est-à-dire qu'on déplace des

activités qui se font dans le secteur public vers le secteur privé auquel cas il n'y aurait pas de gains réels pour l'ensemble de la société, il pourrait y avoir quand même des gains d'efficacité et de productivité, mais pas de gains réels en termes de bassin de services élargi. Il est de notre intention de demander aux médecins, je vous dirais, de prendre les quotas et de les virer à l'envers (en bon français). Et plutôt que chacun de nos médecins soit limité par des quotas quant aux nombres d'actes qu'ils sont autorisés à faire je pense qu'on devrait demander à nos médecins un minimum de services publics. Plutôt que d'être un plafond, il devrait y avoir un plancher. On devrait demander à nos médecins de faire une offre de services publics minimale au dessus de laquelle ceux qui veulent en faire davantage, ceux qui veulent opérer davantage, pourraient le faire. Je pense que c'est le meilleur équilibre et dans tout ce que j'ai vu de systèmes dans d'autres pays, c'est le meilleur équilibre. D'abord un système public complété par le privé mais qui au total fait que quand on fait le bilan de l'année, au 31 décembre à minuit, au Québec il y a eu plus de soins, il y a eu plus de chirurgies, ce qui nous permet d'offrir aux Québécois une garantie d'accès aux soins et de dire à tous les Québécois qu'ils seront soignés à l'intérieur des délais médicalement requis. Je vais conclure avec une logique d'économiste (Monsieur Boyer risque d'aimer ça), quand on regarde cela froidement, on nous dit en santé essentiellement – tous nos élus qui sont passés au ministère de la Santé ou les premiers ministres – nous disent qu'on manque de deux choses en santé : on manque de médecins, de personnel, de ressources humaines et on manque d'argent. Alors, quand vous prenez un rayon X (puisque on parle de santé) de leurs actions, ce qu'ils font essentiellement c'est deux choses : ils fixent des limitations à la pratique des médecins, par exemple par des quotas. Maintenant les quotas sont plus subtils car on dit qu'il n'y a plus de quotas officiels, mais de toute façon on limite le temps opératoire. Donc on dit qu'on manque de ressources humaines, de médecins, mais on limite la pratique qu'ils peuvent faire. On dit qu'on manque d'argent en santé, mais on limite le droit des gens qui voudraient en mettre plus de le faire. Alors, il me paraît que les gens qui plaident des manques des deux types de ressources sont les premiers à mettre des cadenas pour empêcher que ces ressources soient pleinement disponibles et pleinement utilisées pour soigner plus de monde. Tout ce que nous promettons est de débarrer ces cadenas.

Question 2 posée par Monsieur Boyer : politique familiale

Vous proposez dans votre plateforme électorale une allocation familiale de 5200 \$ pour chaque enfant d'âge préscolaire ne fréquentant pas un service de garde subventionné. Il y aurait au Québec 177 000 enfants de 0 à 4 ans qui n'utilisent pas le réseau de garderies subventionnées et qui bénéficieraient de cette allocation. Le coût de cette mesure serait donc d'environ 920 millions de dollars. En ajoutant l'allocation promise de 5000 \$ lors d'un 3^e ou 4^e enfant, on atteint 1 milliard de dollars par an, comment comptez-vous financer ces programmes?

Réponse de Monsieur Dumont :

Les chiffres exacts, si on tient compte des congés parentaux, si on ajuste vos chiffres et qu'on additionne les coûts pour les gens qui ont des problèmes d'infertilité et l'aide à l'adoption internationale, notre programme est évalué à 900 millions de dollars. Nous ne sommes pas loin, on s'entend que c'est dans les mêmes ordres de grandeur, c'est le plus gros investissement en termes de priorité de parti qu'on préconise. Vous nous demandez « comment va-t-on le financer? ». Vous savez qu'on présente demain notre cadre financier. Tout cela va être dans une situation d'équilibre budgétaire, mais cela me permet quand même de rappeler que même si c'est un engagement important sur le plan financier, la somme de nos engagements est la moitié de celle que les gens du Parti québécois ont promis et un tiers des engagements des libéraux. On

demeure de loin le parti qui est le plus prudent sur la somme de ses engagements financiers. J'en profite aussi pour vous rassurer en vous disant que notre cadre financier va avoir deux colonnes, ce que d'autres partis ont appelé un cadre financier est essentiellement une stricte addition de leurs promesses. Alors, nous aurons fait l'exercice d'une façon rigoureuse et notre cadre financier aura deux colonnes comme la plupart des cadres financiers ou des pronostics que vous avez vus dans vos vies.

Question 3 posée par Monsieur Gagné : commissions scolaires

Vous êtes favorable à l'abolition des commissions scolaires. Vous estimez que cela fera économiser 150 millions de dollars. Or, le coût de fonctionnement des conseils des commissaires était de 17 millions de dollars en 2005-2006. Deux questions : premièrement, où sont les économies additionnelles nettes de 133 millions de dollars que vous voyez? Et deuxièmement, seriez-vous prêt à revoir votre projet si les municipalités ne voulaient pas de cette réforme et si la communauté anglophone refusait *mordicus* de perdre ses commissions scolaires?

Réponse de Monsieur Dumont :

Deux questions intéressantes. D'abord sur le conseil des commissaires versus les autres dépenses, on s'entend que ce ne sont pas sur les conseils des commissaires, ce 17 millions de dollars, ce n'est pas la seule économie qu'il y a faire, l'ensemble de l'administration des commissions scolaires, je ne vais pas faire un long dessin, mais des téléphones cellulaires, du bâtiment, du chauffage, de l'entretien, on évalue, et je vais vous dire que c'est une évaluation prudente, conservatrice, on sait tous que c'est lié au fait qu'on a des contrats de travail, de la sécurité d'emploi, on sait tous que par attrition, c'est beaucoup plus d'argent qu'on peut économiser à terme, mais c'est vraiment l'approche conservatrice de ce qui peut être économisé rapidement. Économisé, je fais attention au terme, parce que c'est une économie « qu'on ne veut pas faire », c'est une économie qu'on veut retourner dans les écoles, le but d'abolir les commissions scolaires n'est pas de sauver de l'argent pour le gouvernement, c'est vraiment de remettre cet argent dans les écoles parce que je considère qu'au Québec on manque de l'essentiel, dans ce qui a de plus précieux, nos enfants, on manque de l'essentiel dans nos écoles, de l'état des bâtiments à la disponibilité du matériel informatique, des livres, etc. Donc, il y a un gros redressement à faire là-dessus. Je sens le besoin de faire une parenthèse, c'est, je pense, un étudiant au doctorat de l'ÉNAP qui a fait une étude intéressante, on peut prendre le portrait des budgets des commissions scolaires, mais quelques fois c'est intéressant d'en regarder aussi l'évolution. Les budgets des conseils des commissaires auxquels vous avez référé sur une période de cinq ans ont augmenté de 100 %, ils ont doublé. Dans le même cinq ans sur lesquels portait l'étude à laquelle je réfère, l'argent disponible pour le matériel scolaire, pour les livres, les budgets d'achat du matériel qui sert aux enfants a baissé de 7,5 %. C'est sûr que cela soulève des questions pour les contribuables à qui on dit « on vous prend un dollar de plus pour le mettre dans l'éducation ». Quand on regarde l'évolution des chiffres de façon générale dans l'ensemble des grandes enveloppes des commissions scolaires sur les mêmes cinq ans, l'enveloppe des frais d'administration a augmenté en haut du niveau de l'inflation, l'enveloppe des frais pour l'enseignement a augmenté en bas de l'inflation, alors ce sont des questions qui personnellement m'inquiètent, ça veut aussi dire que les futurs dollars qu'on décidera d'investir collectivement dans l'éducation vont s'en aller directement dans les écoles; donc une plus grande proportion de ceux-ci ne se perdra pas dans une structure administrative intermédiaire. Sur la question des municipalités, je vais vous dire que c'est vraiment la dernière de mes inquiétudes. D'abord, les maires des municipalités sont très partagés eux-mêmes, il y en a qui sont très chaudement pour, il

y en a qui sont plutôt contre, il y en a qui sont entre les deux et qui attendent de voir. Quant aux unions municipales, elles ont vécu la réforme Ryan et on comprend tous qu'elles soient extrêmement prudentes, elles prennent un pas de reculons, elles se mettent en position de négociation parce que leur crainte c'est de se faire transférer des écoles qui sont dans un mauvais état – le toit coule – et de ne pas avoir les ressources financières équivalentes. Je pense qu'à terme, si on abolit la taxe scolaire, qu'on ouvre ce champ foncier aux municipalités, car les municipalités ne vont pas s'occuper d'éducation, elles vont s'occuper de bâtiments, de transport, du genre de choses qui devraient être sous leur juridiction, je suis convaincu que les municipalités vont faire cela très bien et à moindres coûts. Les municipalités, qui ont déjà des souffleuses à neige, des tondeuses à gazon, qui entretiennent déjà un certain nombre de bâtiments, qui vont d'ailleurs utiliser les locaux, les gymnases dans l'ensemble des activités municipales en dehors des heures de cours, à mon avis, nous avons une option pour faire des économies qui sont quand même appréciables et qui ne sont pas comptées. C'est ce qu'on espère, une réduction des taxes foncières futures des gens, mais ce n'est pas compté dans l'économie de 150 millions de dollars et ce sont des gains de productivité qui nous apparaissent logiques si on a une instance de moins et qu'on a des municipalités qui entretiennent chacune quelques bâtiments de plus.

Question 4 posée par Monsieur Boyer : fardeau fiscal présent et futur

Qu'il s'agisse de diminuer le fardeau fiscal maintenant par des baisses d'impôt ou de le limiter dans le futur en remboursant la dette, il faut nécessairement, si l'on veut préserver l'équilibre budgétaire, financer ce projet par divers moyens. (Par exemple : une réduction de certaines dépenses budgétaires et/ou fiscales, une sous-indexation de certaines dépenses, une hausse de certains tarifs ou la vente de certains actifs.) Veuillez indiquer quelles sont vos cibles sur le plan du fardeau fiscal et du remboursement de la dette et, surtout, veuillez expliquer comment vous comptez vous y prendre pour les atteindre?

Réponse de Monsieur Dumont :

Sur la question des cibles, vous vous doutez bien que je vais vous dire que vous allez avoir les réponses dans le cadre financier de demain mais je vais vous dire par contre que sur la question de la baisse du fardeau fiscal et sur la question de la dette, la première cible qu'il faut viser est d'arrêter de les augmenter. Pour le fardeau fiscal à l'heure actuelle, on peut avoir de longues discussions sur comment il faudrait faire pour le baisser, mais en pratique, on a encore un système d'indexation partielle des tables d'impôts, il y a encore plusieurs vecteurs en fonction desquels de façon générale le fardeau fiscal dans ces dernières années a été plutôt à la hausse qu'à la baisse, même chose pour la dette. On a un grelot qui s'appelle le Fonds des générations, mais dans les faits, la dette du Québec continue d'augmenter. Pour nous, la priorité est de minimalement remettre cela sous contrôle, d'où la prudence de notre cadre fiscal. J'ai eu l'occasion de dire aussi dans cette campagne, j'ai fait rire en utilisant le mot « gratteux » mais on a un gouvernement plus économe en toutes matières, qui fait plus attention, une revue de programme dans l'ensemble des domaines pour s'assurer que chaque dollar qui est versé par les Québécois va à des choses qui sont essentielles parce qu'on a tout un défi. Le vérificateur général nous dit qu'on a un trou de 5,3 milliards de dollars qu'on traîne depuis qu'on se fait croire qu'on a le déficit zéro. Alors, il faut vraiment réduire le rythme de la croissance des dépenses. Vous m'avez parlé aussi dans votre question de tarifs, là-dessus aussi on s'est exprimés clairement en disant que le gel des tarifs – on a parlé des frais de scolarité ou d'autres tarifs, dans ce contexte présent -- n'est pas une approche tellement responsable. C'est évidemment un beau cadeau politique qui a pour effet de deux choses l'une : soit on place les institutions dont les tarifs sont gelés dans un étranglement

budgétaire qui cause toutes sortes de problèmes – c'est le cas des universités, par exemple –, soit on se retrouve dans une situation où on laisse passer l'élection avec un gel de tarifs pour faire plaisir et que le lendemain de l'élection, on fait exploser les tarifs et à ce moment-là on crée un choc sur le portefeuille des gens de la classe moyenne qui n'est pas souhaitable. Alors, je pense qu'il faut qu'il y ait beaucoup moins de politiques dans la gestion des tarifs et qu'on puisse laisser les tarifs augmenter. Écoutez, le coût de la vie augmente, les universités, pour prendre cet exemple qui est d'actualité, les universités ont des augmentations de coûts pour l'ensemble de leurs activités, de la rémunération au chauffage, aux frais de déplacement de leur personnel, elles ont des augmentations de coûts dues à l'inflation. Quand à chaque automne, les étudiants ne couvrent pas l'inflation donc réduisent année après année leur part du financement, eh bien évidemment qu'on place les universités dans une situation impossible et certainement que cette politique n'est pas conforme, n'est pas responsable dans le cadre de la situation actuelle des finances publiques du Québec. On voudrait tous avoir des cibles, en matière de réduction de la dette, je serais le premier à vouloir avoir des cibles ultra ambitieuses. Pour l'instant la dette du Québec augmente en moyenne de 3 milliards de dollars par année, et 4 milliards de dollars l'année avant les élections. Si on regarde sur les huit dernières années, pour le dernier mandat péquiste et le mandat libéral, c'est 3 milliards de dollars par année et 4 milliards de dollars l'année avant les élections. Il y a déjà tout un effort à faire pour arrêter l'accroissement très rapide et très important de cette dette du Québec, ce n'est pas un effort insignifiant juste pour freiner l'augmentation.

Question 5 posée par Monsieur Gagné (en rapport avec le discours de Monsieur Dumont) : référendum

Vous avez parlé tout à l'heure dans votre intervention que Monsieur Boisclair veut faire un autre référendum et il veut même le faire rapidement si jamais son parti est élu. Qu'est-ce que vous allez faire s'il y a un autre référendum sur l'indépendance, allez-vous voter oui ou non pour l'indépendance du Québec? Vous avez déjà voté une fois là-dessus et puis vous pouvez répondre par un simple mot à cette question [rires].

Réponse de Monsieur Dumont :

Je ne répondrai pas à cette question parce que je n'en veux pas d'autre référendum, j'ai donné ma parole, je l'ai même dit en pleine face à André Boisclair au débat, qu'il ne compte pas sur moi pour un autre référendum. Nous sommes autonomistes, par contre ce pour quoi on veut se battre est l'autonomie du Québec, c'est s'affirmer sans se séparer et franchement parlé je ne pense pas que le Québec soit sur le chemin d'un autre référendum. Je ne pense pas qu'il y a beaucoup de Québécois qui voient cela dans un horizon prochain. Et la question référendaire, la seule chose qu'elle a faite durant cette campagne, c'est de faire déraiper de façon assez grave André Boisclair lorsqu'il a affirmé – ou qu'il a laissé entendre – qu'il ferait un référendum même en cas de gouvernement minoritaire. Parce qu'il y a deux erreurs majeures là dedans. Il y a une erreur de fait, la *Loi sur les consultations populaires* que nous a donnée René Lévesque ne permet pas cela, ça prend un vote majoritaire de l'Assemblée nationale pour faire un référendum, donc il s'est trompé en regard des faits et des lois. Mais deuxièmement, sur le plan des instincts ou des réflexes démocratiques, si on était au lendemain d'une élection où 65-70 % des Québécois avaient voté pour des partis qui ont dit clairement qu'ils ne voulaient rien savoir d'un autre référendum, mais quand il a dit avec 30-32 % il se sentira autorisé à le faire, ça me paraît être vraiment en rupture avec une « normalité » en termes d'instinct de respect de la démocratie. Ne voulant pas d'autre référendum et étant prêt à me battre pour qu'il n'y en ait pas d'autres, je ne commencerai pas à supputer sur ce qui va arriver s'il y en a un.

Question 6 posée par Monsieur Boyer (en rapport avec le discours de Monsieur Dumont) : santé

Durant votre courte présentation, vous avez fait une courte allusion au miracle irlandais et j'aimerais vous amener un peu sur ce terrain. Au cœur de ce miracle irlandais ou du programme de transformation de la société irlandaise, où il y avait ce qu'on a appelé l'*Enterprise Agenda* (l'agenda entreprise) en mettant l'entreprise au cœur des transformations sociales et j'aimerais avoir votre perception ou votre politique quant à la transformation de l'appareil politique gouvernemental pour faire place davantage au secteur privé dans la production et la distribution de biens et services publics. On a parlé de réingénierie lors de la dernière campagne électorale, j'aimerais savoir comment vous vous positionnez par rapport à cela? Et avant de vous laisser répondre, j'aimerais vous mentionner un peu dans le cadre de la santé, dans toutes les social-démocraties d'Europe du Nord et dans plusieurs des pays d'Europe occidentale y compris la France, le secteur privé investit dans ses propres hôpitaux, construit des hôpitaux, construit des cliniques, offre des soins à la population qui sont remboursés par le ministère de la Santé, donc c'est beaucoup plus que simplement une offre additionnelle de services complètement financée par une contribution privée. Alors comment percevez-vous cette transformation et comment allez-vous faire pour la réaliser essentiellement?

Réponse de Monsieur Dumont :

D'abord, j'aime beaucoup votre question parce que quand vous référez d'entrée de jeu à l'approche entreprise, au modèle irlandais, à la conscience du besoin de faire une place aux entreprises (et il y a notamment beaucoup de PME ici comme là-bas), vous me permettez de mettre en relief la force de notre équipe [quelques rires]. Bien oui! Il y a 43 % des candidats de l'ADQ qui sont issus du monde des affaires, du monde de la PME, qui ont géré directement en entreprise des affaires. Je sais que pour certains ce n'est pas une bonne chose, mais moi je pense que c'est très important d'avoir des gens qui ont connu cette expérience de l'entreprise, qui ont connu cette expérience du monde des affaires. Je pense que ça a plutôt tendance à manquer au gouvernement comme expérience de vie et que d'en rentrer un plus grand nombre à l'Assemblée nationale, c'est une très bonne nouvelle. L'introduction ou la mise en concurrence, l'utilisation d'entreprises privées sous toutes sortes de formes : j'ai parlé en santé des coopératives, pour moi ça en fait complètement partie. C'est évident que cela fait partie de notre philosophie, c'est évident que nous sommes ouverts à ça. Je déplore un peu d'ailleurs qu'en cette matière, le gouvernement actuel avec l'Agence des PPP a mis en place une infrastructure, mais a misé beaucoup plus sur la mise en place de cette infrastructure que sur son utilisation pour réaliser beaucoup de PPP. En fin de compte, on arrive en 2007 et si on demandait au gouvernement actuel de faire son bilan de tous les succès en matière de partenariats public-privé, c'est assez faible. Je pense qu'il faut se mettre au plus vite à l'action, il faut donner des résultats aux Québécois. Pour moi le domaine de prédilection, c'est la santé. D'abord c'est la moitié du budget du gouvernement ou presque, selon les années, cela représente 75 ou 80 % des nouvelles dépenses, peut-être plus. Dans l'accroissement des dépenses du gouvernement, de tout le nouvel argent que nous avons à investir dans une année, les trois quarts vont à la santé. C'est pour cela que c'est vraiment là que nous devons aller plus loin. Nous on va de l'avant. Quand on parle de cliniques privées, on pense qu'il y a beaucoup de services qu'elles peuvent rendre, on parle d'assurances privées. Vous allez plus loin en disant « dans certains pays, les entreprises privées pourraient construire des hôpitaux ». Ici, disons que le projet de construction d'hôpital du CHUM est potentiellement en partenariat public-privé avec des craintes au niveau des coûts, mais nous sommes ouverts à des partenariats public-privé dans l'avenir. Par contre, il y a un certain nombre « d'espaces » pour une

place au privé que nous avons vraiment définis avec plus de précision. C'est vraiment dans le secteur de la santé qu'on l'a fait, parce que c'est le secteur qui m'inquiète personnellement. J'ai peine à voir, si on ne fait pas quelque chose au Québec, comment nous allons réconcilier l'évolution, je devrais même dire l'incapacité de mettre sous contrôle les coûts en santé avec la quantité de gens que nous ne sommes pas capables de soigner. Le modèle de monopole en santé est rendu dans un cul-de-sac, ça coule par les deux bouts. C'est hors contrôle financièrement et ça ne rend plus les services. C'est là, je pense, qu'on a le plus rapidement besoin de cette mise en concurrence, de cet apport nouveau de services. À mon avis, on pourrait assez facilement s'inspirer d'un modèle qu'on a plutôt bien réussi : celui des écoles. Quand on a, au lendemain du Rapport Parent, créé le système d'éducation, on a créé un système mixte, qui à mon avis est bien fait. On a des écoles publiques et des écoles privées. Les écoles privées permettent à des gens qui acceptent de mettre de leur argent (le gouvernement réduit sa subvention, donc fait une économie). Les parents acceptent volontairement de mettre de l'argent en éducation et d'un autre côté, on a un système sans monopole qui fait qu'on ouvre une liberté de choix plus grande et je suis certain qu'il y a des gains là. Tous les parents qui envoient leur enfant dans une école publique sont aussi gagnants de l'existence d'une mixité. Parce que si leurs écoles publiques se sont demandé au fil des années si elles ne pouvaient pas mettre en place l'école internationale ou autre chose, je crois que c'est parce que cette mise en concurrence est bénéfique en termes d'innovation, de recherche de nouvelles façons de faire. C'est tout le contraire d'un monopole finalement où on débarre la porte le matin et on dit « de toute façon, tout le monde est obligé de venir ici ». Là-dessus, je crois vraiment qu'on devrait s'inspirer de ce qu'on a réussi en matière d'éducation pour aller plus loin avec une place au secteur privé dans le domaine de la santé.